

Lundi 3 février à 14 h 30

**COMMISSION DU BUDGET, DES FINANCES, DE L'EMPLOI, DE LA
FORMATION ET DES SPORTS**

(M. le Ministre Antoine)

PROJETS ET PROPOSITIONS

Proposition de décret visant à supprimer les droits de succession entre époux et cohabitants légaux portant sur le logement familial commun, déposée par Madame Cornet, Monsieur Jeholet, Madame Barzin et Monsieur Borsus

INTERPELLATIONS ET QUESTIONS ORALES

Jean-Luc CRUCKE sur le démarrage difficile de l'eurovignette au sein de l'administration fiscale wallonne

Pierre-Yves JEHOLET sur les nouvelles erreurs de perception de la taxe de circulation

Jean-Luc CRUCKE sur le dossier Dexia Holding

Hervé JAMAR sur la nomination des membres du Bureau du Comité de gestion de l'IFAPME

Hervé JAMAR sur le rapport d'évaluation du dispositif Airbag

Caroline CASSART-MAILLEUX sur l'avenir des agences locales pour l'emploi (ALE) en Wallonie

Jean-Luc CRUCKE sur l'avenir du stade Charles Tondreau de Mons

Jean-Luc Crucke, sur "Le démarrage difficile de l'eurovignette au sein de l'administration fiscale wallonne"

Après avoir du faire face à l'affaire IBAN, l'administration fiscale wallonne rencontre des difficultés avec les professionnels de la route qui se montrent totalement mécontents des services liés à l'eurovignette, alors qu'elle asile cette compétence depuis le 01 janvier 2014 !

Plusieurs transporteurs wallons se retrouvent avec des camions et des chauffeurs au chômage face à la lenteur de l'administration

L'UPTR a réagi et signalé que cette perte économique est inadmissible dans un marché où la concurrence est vive et où les pertes de clientèles peuvent se révéler dramatique en terme d'emplois

Comment expliquer qu'il ne soit pas possible d'obtenir une eurovignette dès la réception de la déclaration électronique ?

Comment expliquer que le paiement électronique ne soit pas rentabilisé ?

Comment expliquer l'absence de communication fiable et précise à l'égard des transporteurs ?

Comment expliquer l'amateurisme du Call center ?

Pourquoi ne pas avoir calqué le modèle sur l'administration flamande qui assume le service depuis de nombreux mois, à la totale satisfaction des transporteurs flamands ?

Quelles sont les mesures prises par le Ministre pour corriger les maladresses et imperfections et pour indemniser les transporteurs lésés ?

Pierre-Yves Jeholet sur les nouvelles erreurs de perception de la taxe de circulation

Lors de l'envoi de la taxe de circulation, 120.000 automobilistes avaient reçus un document ne leur permettant pas d'effectuer le paiement en raison du numéro de compte mentionné qui était erroné.

Suite à cette erreur, l'administration a envoyé un courrier rectificatif à ces contribuables.

Or, lors de ce nouvel envoi, il apparaît qu'encore un millier de courriers présentait à nouveau un numéro de compte erroné.

- Pouvez-vous nous donner des précisions concernant cette nouvelle erreur ?
- Vous avez indiqué qu'une enquête interne allait être ordonnée pour faire la lumière sur ces problèmes. Celle-ci a-t-elle déjà pu être menée ? Le cas échéant, quels en sont les résultats ?

Jean-Luc Crucke, sur "Le dossier Dexia Holding"

Par l'intermédiaire de la FIWAPAC, c'est 350 millions d'euros que le Ministre du Budget à injecté dans le dossier Dexia Holding. Au cours de bourse, ces participations ne valent plus de 2 millions d'euros aujourd'hui

Quelle gabegie financière ? Quelle manque de prudence ? Le Ministre n'a-t-il pas l'impression de s'être pris pour Zorro, la dextérité en moins ?

Quelles sont les conséquences et les risques budgétaires pour la Wallonie d'une saga dont elle n'aurait jamais du être partie ?

Comment le Ministre gère-t-il le dossier ? Des mesures particulières de précaution sont-elles prises ? Lesquelles ?

Quelles sont les responsabilités qu'il convient d'identifier sur le plan wallon ?

**Hervé JAMAR sur la nomination des membres du Bureau du
Comité de gestion de l'IFAPME**

En date du 5 septembre dernier, le Gouvernement a adopté le projet d'arrêté portant nomination des membres du Bureau du Comité de Gestion de l'IFAPME.

Pourriez-vous me communiquer les noms des personnes désignés ainsi que la procédure retenue pour les choisir ?

Hervé JAMAR sur rapport d'évaluation d'Airbag

En date du 5 septembre dernier, le Gouvernement a pris acte du rapport d'évaluation sur la première année de mise en œuvre du dispositif Airbag.

Pourriez-vous me communiquer une copie de ce rapport et les conclusions que vous en tirez sur la pertinence de la mesure ?

Caroline Cassart, sur l'avenir des ALE en Wallonie.

Le 1^{er} juillet 2014 sera une date fatidique pour le paysage institutionnel de notre pays. Ainsi, nous assisterons au transfert du Fédéral vers les Régions des fonds de financement des compétences régionalisées. L'opérationnalisation de ce transfert de compétences dont l'emploi prendra cours le 1^{er} janvier 2015.

Si toutes les modalités de transfert ne sont pas encore arrêtées, certains indices permettent déjà de comprendre certaines orientations.

Je m'adresse aujourd'hui à vous pour aborder plus spécifiquement l'avenir des ALE qui depuis vingt ans jouent un rôle indéniable dans l'insertion socio-professionnelle.

Pour les responsables de ces ALE, la régionalisation est une opportunité de repenser la politique de l'emploi en Wallonie et les ALE en sont un outil qui a fait ses preuves. Cependant, leur plus grande crainte aujourd'hui et demain est d'assister à la mise à mort de ces ALE.

Doit-on craindre la disparition des ALE, une fois le transfert des compétences réalisé ? Si c'était le cas...

Quel budget compenserait la perte des 9 millions annuels de transfert des moyens ALE du Fédéral au Régional ?

Qui trouverait les moyens financiers supplémentaires pour pallier la perte du million d'heures prestées à moindre coût dans les associations ?

Qui prendrait en charge la perte de revenus des demandeurs d'emploi ?

Qui offrirait un emploi tant aux agents administratifs qu'aux travailleurs ALE ?

Quel avenir prédisiez-vous aux ALE ? Mais aussi un avenir est-il prévu et organisé pour les ALE en Wallonie ?

Jean-Luc Crucke sur « l'avenir du Stade Charles Tondreau de Mons».

Il y a un an, je questionnais le Ministre sur la demande de subside (60%) de la Régie autonome de Mons quant au financement des tribunes T3 et T4 du stade Charles Tondreau de l'équipe de football de Mons, la ville étant la seule à évoluer, en Europe, à ce niveau de compétition, dans un demi stade.

Le Ministre rappelait, dans le cadre de sa réponse, que le dossier avait fait l'objet d'un avant-projet, en juillet 2012, et qu'Infrasports avait immédiatement réagi en indiquant que le dossier n'était pas complet.

Le président du club de Mons, Dominique Leone, vient de démissionner de l'ASBL sportive, mais garde provisoirement la main sur la SA. Il se dit néanmoins désabusé par les résultats sportifs, mais aussi par les promesses non tenues du politique. Le club et la ville semblent, à cet égard, attendre la promesse ferme de subsides du Ministre Antoine !

Qu'en est-il ? Le Ministre peut-il faire le point sur le dossier ? Peut-il fixer clairement les dirigeants, les responsables politiques de la ville et les supporters quant au traitement du dossier ?

Comment expliquer autant de lenteur ? Comment ne pas oser la comparaison avec le stade de Leuven, montée en première division, en même temps que Mons, et qui évolue dans son nouveau stade ? Les procédures seraient-elles plus complexes et plus lourdes en Wallonie qu'en Flandre ?